



MISE EN ŒUVRE EN SECURITE DES POMPES A BETON

OBJECTIFS

- ◆ Contrôler l'état des matériels et des équipements avant le départ et sur chantier ;
- ◆ Évaluer les risques liés à un chantier et y remédier le cas échéant ;
- ◆ Implanter le matériel et assurer un contrôle permanent des conditions de mise en œuvre en sécurité ;
- ◆ Réaliser les opérations de pompage en sécurité et dans les règles de l'art ;
- ◆ Réaliser le nettoyage des matériels et les opérations de fin de chantier.

PREREQUIS : ✓ Etre âgé de 18 ans ✓ Expérience en pompage de béton
✓ Être en capacité de s'exprimer, lire et écrire en français et/ou portugais

DUREE

1 jour - 7 Heures

COUT

Nous consulter :
01.45.98.39.82
contact@c-force.fr

Groupe : 5 à 8 personnes

PROGRAMME

LA SECURISATION DU VEHICULE ET DE SES EQUIPEMENTS

- ◆ Le contrôle visuel de l'état général : propreté, repérage des défauts ou anomalies, fixation des équipements et accessoires, vannes et réservoirs...
- ◆ La vérification des dispositifs de sécurité, des organes de commande et de contrôle ;
- ◆ Le fonctionnement des systèmes de détection de lignes électriques aériennes : contrôle, procédures spécifiques liées aux matériels (JMJ, MADE) ;
- ◆ L'entretien régulier du véhicule et des équipements : nettoyage, lubrification, niveaux...
- ◆ Le lavage sur chantier et en centrale : risques de contact électrique, dispositions relatives au respect de l'environnement.

LA SECURISATION PREALABLE AU CHANTIER

- ◆ Adopter la bonne posture ;
- ◆ Le recueil d'informations à la prise de commande : l'anticipation des risques ;
- ◆ Les mesures de prévention : la visite préalable et l'établissement d'un plan de prévention, la Déclaration d'Intervention et de Commencement de Travaux (DICT)...

LA SECURISATION DU CHANTIER PAR LE TECHNICIEN DE POMPE

- ◆ Explorer les leviers de motivation propres à chacun ;
- ◆ La prise de contact avec le responsable de la sécurité du chantier ;
- ◆ Le repérage des lieux (accès, stationnement, plan de circulation, point de livraison...) ;
- ◆ L'évaluation sécurité : l'identification des risques sur le chantier, le contrôle ou la mise en place des mesures de préventions appropriées ;
- ◆ La responsabilité du conducteur de pompe : la décision de mise en œuvre et le droit de retrait.

LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES

- ◆ Explication du risque de contact avec les lignes électriques aériennes : conditions d'amorçage, personnels exposés, conséquences sur le corps humain ;
- ◆ Les distances de sécurité, l'évaluation de ces distances par le technicien ;
- ◆ L'utilisation des systèmes de détection de lignes électriques comme aide à la prévention, les limites et conditions de mise en œuvre ;
- ◆ L'attention permanente lors des manœuvres, notamment au repli de la pompe ;
- ◆ La conduite à tenir en cas d'accident : sécurisation de la zone, alerte, mesures d'urgence, conséquences sur les hommes et les matériels.

C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - 📧 contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94

1



LA REALISATION EN SECURITE DES OPERATIONS DE POMPAGE

- ◆ Les autres risques : talus, tranchées, vérification de l'état des sols sur le lieu d'implantation... Recommandations professionnelles sur la stabilisation des pompes, abaque couramment utilisé en fonction des caractéristiques des pompes et de la nature et l'état des sols ;
- ◆ Le contrôle des accès des personnels du chantier, la sécurisation des zones de danger autour de la pompe (notamment sur voie publique) et autour du flexible ;
- ◆ Les contrôles de stabilité et le calage de la machine, la mise en place des stabilisateurs, le placement du camion malaxeur ;
- ◆ La vérification des conduites et flexibles (état, positionnement, fixation...), recommandations professionnelles sur l'interdiction des embouts métalliques ;
- ◆ Le dépliage de la flèche de distribution et les précautions d'emploi. L'utilisation de radio ou télécommandes ;
- ◆ La préparation et la mise en place de la barbotine, recommandations professionnelles ;
- ◆ Le contrôle du point de livraison et la communication avec le personnel du chantier chargé de la mise en place du béton ;
- ◆ Le contrôle permanent de la stabilité de la pompe pendant le pompage ;
- ◆ Les opérations de fin de chantier : documents contractuels et fin de mission ;
- ◆ Le compte-rendu des anomalies éventuelles concernant le matériel ou le chantier.

LA PREPARATION DU QCM POUR L'OBTENTION DE L'ATTESTATION DE COMPETENCES

- ◆ Explorer les leviers de motivation propres à chacun ;
- ◆ La prise de contact avec le responsable de la sécurité du chantier ;
- ◆ Le repérage des lieux (accès, stationnement, plan de circulation, point de livraison...) ;
- ◆ L'évaluation sécurité : l'identification des risques sur le chantier, le contrôle ou la mise en place des mesures de préventions appropriées ;
- ◆ La responsabilité du conducteur de pompe : Décision de mise en œuvre et le droit de retrait.

PASSAGE DE L'EXAMEN QCM EN FIN DE SESSION

- ◆ Installation des candidats : un poste informatique ou tablette tactile pour chaque candidat avec accès internet ;
- ◆ Présentation des modalités pratiques, accès à la plate-forme dédiée ;
- ◆ Questionnaire à choix multiple ;
- ◆ Seuil de réussite de 60 % ;
- ◆ Résultats communiqués dès la fin de l'examen.

| PEDAGOGIE | MOYENS |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ◆ Exposés. Echanges Présentations visuelles ; ◆ Etude d'accidents et de situations à risques ; ◆ Présentation des recommandations professionnelles et du guide pratique « Pompage du BPE » du SNPB ; ◆ Présentation de documentations sur poste informatique individuel. | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Ordinateur/PC portable ◆ Vidéoprojecteur ◆ Paperboard ◆ Supports pédagogiques ◆ Formation réalisée en salle. |

EVALUATION

- ◆ Questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation et quizz d'évaluation des connaissances ;
- ◆ Attestation individuelle de fin de formation ;
- ◆ Certificat AFNOR de « Technicien de pompe à béton » validé par le Syndicat National du Pompage du Béton. (Validité de 3 ans en cas de réussite à l'examen)

ACCES

Les personnes en situation de handicap sont amenées à nous consulter pour valider l'accessibilité

☎ 01.45.98.39.82

✉ contact@c-force.fr

LES + C-FORCE

- ◆ Nos formations sont réalisées sur mesure et programmées en fonctions de vos contraintes ;
- ◆ Une pédagogie active qui prend en compte le niveau de chacun ;
- ◆ Des supports pédagogiques actualisés ;
- ◆ Des formateurs experts métiers ayant validés un parcours de qualification pédagogique.



C-FORCE

38 rue François Coppée - 94520 MANDRES LES ROSES

☎ 01.45.98.39.82 / 06.47.76.54.28 - ✉ contact@c-force.fr - 🌐 www.c-force.fr

Siret : 898 809 538 00025 - RC Créteil B - TVA intra. : FR25898809538 - Déclaration d'activité 11 94 10689 94